
AVIS DE PROJET

Réparation des piles du pont Le Gardeur
entre Repentigny et Montréal

N° de projet : 154021023

Octobre 2010

À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Date de réception
	Numéro de dossier

1. Initiateur du projet

Nom :	Ministère des Transports du Québec Direction de Laval – Mille-Iles	
Adresse civique :	1725, boul. Le Corbusier. Laval (Québec). H7S 2K7	
Adresse postale (si différente) :	
Téléphone :	450 680 6330	
Télécopieur :	450 973 4959	
Directrice :	Chantal Gingras, Directrice de Laval – Mille Iles courriel : chantal.gingras@mtq.gouv.qc.ca	
Responsable du projet :	Fadi Moubayed, Chef du Service des projets courriel : fadi.moubayed@mtq.gouv.qc.ca	
Responsable de l'étude d'impact :	Yves St-Laurent courriel : Yves.St-Laurent@mtq.gouv.qc.ca	
Obligatoire : N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec	8813812425	

2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

Nom :	A VENIR
Adresse :	Le Ministère prévoit retenir les services de firmes consultantes. Aucune n'est encore mandatée. Dès que les mandats seront accordés, le Ministère communiquera au MDDEP les coordonnées de firmes retenues.
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	
Responsable du projet :	

3. Titre du projet

Réparation des piles du pont Le Gardeur entre Repentigny et Montréal

4. Objectifs et justification du projet

Les piles du pont Le Gardeur sont en mauvais état. Le béton est délaminé et les barres d'armature sont apparentes. Ces dommages sont localisés au-dessus et en-dessous du niveau de l'eau. La base des piles, est actuellement protégée par des batardeaux en palplanches qui ont été laissées en place lors de la construction du pont; on y note de l'affouillement ce qui pourrait compromettre la stabilité du pont.

5. Localisation du projet

Le pont Le Gardeur est localisé à l'embouchure des rivières L'Assomption, des Prairies et des Mille Îles. Le pont est constitué de deux structures indépendantes qui permettent le passage de la route 138 entre Montréal et Repentigny en transitant par l'Île Bourdon.

6. Propriété des terrains

Le cours d'eau est navigable, il est considéré comme faisant partie du Domaine de l'État.

7. Description du projet et de ses variantes

Afin de réparer les fissures aux piles, la solution recommandée est de procéder au gainage des piles (dont 19/24 unités dans l'eau) au lieu d'injection de béton dans les fissures. Le Ministère doit procéder à de l'encrochement à la base des piles. Cet encrochement se ferait autour des palplanches actuellement en place afin de contrer l'affouillement des batardeaux existants et par conséquent des piles.

On évalue que la superficie d'encrochement des piles sera d'environ 2 850 m², à raison de 150 m² par pile. La longueur cumulative des encrochements est de 418 m, soit une longueur de +/-22 m par pile mesurée selon la diagonale. À l'annexe 1, est illustrée la description des travaux effectués sur le pont.

8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

Les abords du pont Le Gardeur sont situés en zone riveraine ou inondable, la végétation est de type hydrophile. Des érables argentés et des saules sont présents aux abords des rives; la prairie humide domine les secteurs marécageux ou fréquemment inondés. Plus d'une centaine de plantes vasculaires sont susceptibles d'être présentes aux abords des rives.

La faune susceptible de fréquenter les abords du pont Le Gardeur est principalement constituée par les poissons et les oiseaux. Une soixantaine d'espèces de poissons sont recensées dans la rivière des Prairies et des Mille Îles. Des zones de frayères sont localisés du côté sud de l'île Bourdon et à l'embouchure de la rivière L'Assomption. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux ont été observées dans le secteur du pont Le Gardeur.

La carte en annexe donne un portrait des données relatives au milieu naturel.

L'utilisation du sol sur l'île Bourdon est essentiellement agricole, la zone non cultivée est en friche. Du côté de Repentigny, l'utilisation du sol est de type résidentiel et commercial. Du côté de Montréal, le secteur est également de nature résidentielle et commerciale.

9. Principaux impacts appréhendés

Les principales sources d'impacts sont les suivantes :

- Entreposage et installation de chantier;
- aménagement temporaire des ouvrages dans la rive et le littoral (jetées, quais ou batardeaux);
- transport des matériaux par barge;
- transport des matériaux par voies terrestre;
- gestion des hydrocarbures et des matières dangereuses;
- travaux de réfection des piles;
- enrochement autour des piles.

Ces différentes sources affecteront entre autres, à divers degrés, la qualité de l'eau, le régime sédimentologique, ainsi la végétation riveraine et aquatique, les habitats fauniques, la circulation routière.

10. Calendrier de réalisation du projet

Les travaux sont planifiés sur deux années budgétaires soient 2012-2013 et 2013-2014.

La séquence et la méthode de réalisation des travaux feront l'objet d'analyse dans l'étude d'impact, par exemple, les méthodes réalisées pour la réparation à sec ou dans l'eau des piles, ainsi que les méthodes d'accès aux piles, (jetées, ponts temporaires, barges etc.)

11. Phases ultérieures et projets connexes

Aucune phase ultérieure ou projet connexe.

12. Modalités de consultation du public

Des rencontres avec les autorités locales sont prévus. Actuellement, il n'est pas prévu de larges consultations publiques, en cours d'étude, bien que ce ne soit pas exclus, s'il surgit certaines problématiques environnementales.

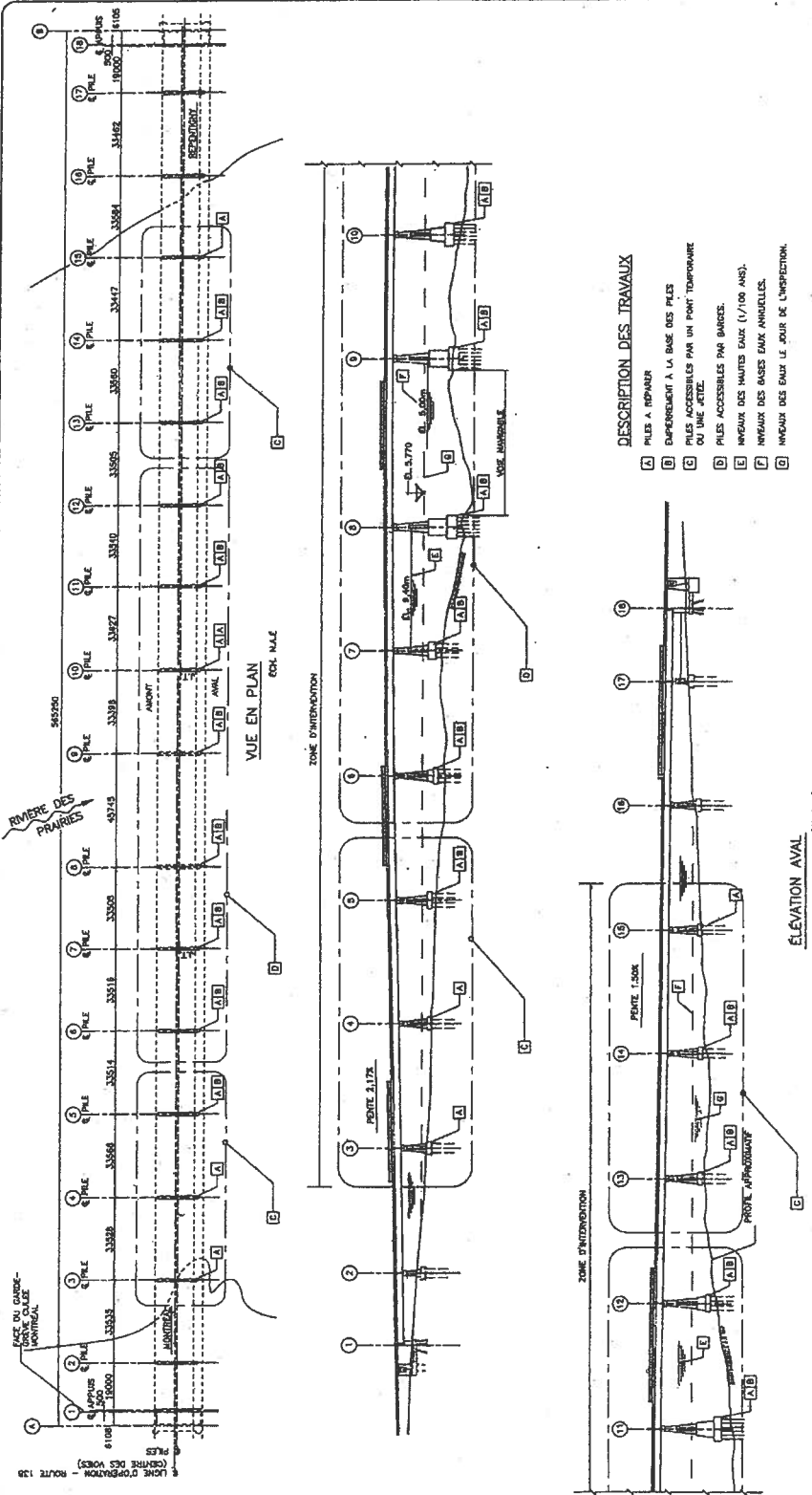
Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le *27 octobre 2010* par Chantal Gingras, ing., directrice

A handwritten signature in blue ink that reads "Chantal Gingras". The signature is written in a cursive style with a large, looping initial "C".

ANNEXE 1

TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT LE GARDEUR



- DESCRIPTION DES TRAVAUX**
- A PILES A REPARER
 - B REINFORCEMENT A LA BASE DES PILES
 - C PILES ACCESSIBLES PAR UN PONT TEMPORAIRE OU UNE AJETE
 - D PILES ACCESSIBLES PAR BARRES
 - E NIVEAUX DES HAUTES EAUX (1/100 ANS)
 - F NIVEAUX DES BASES HAUX ANNUELLES
 - G NIVEAUX DES EAUX LE JOUR DE L'INSPECTION

DESSAU inc.
100 rue Saint-Jacques, bureau 202
Montréal, Québec H2Y 1K1
Téléphone (514) 392-1111

DESSAU

Projet: J-Frédéric	Dossier: STRUCTURE	Client: G. Gagnon	Échelle: 1/50	Date: 2004-04-14	Page: 00
Dessiné: G. Gagnon	Approuvé: G. Gagnon	Titre: PO 001			

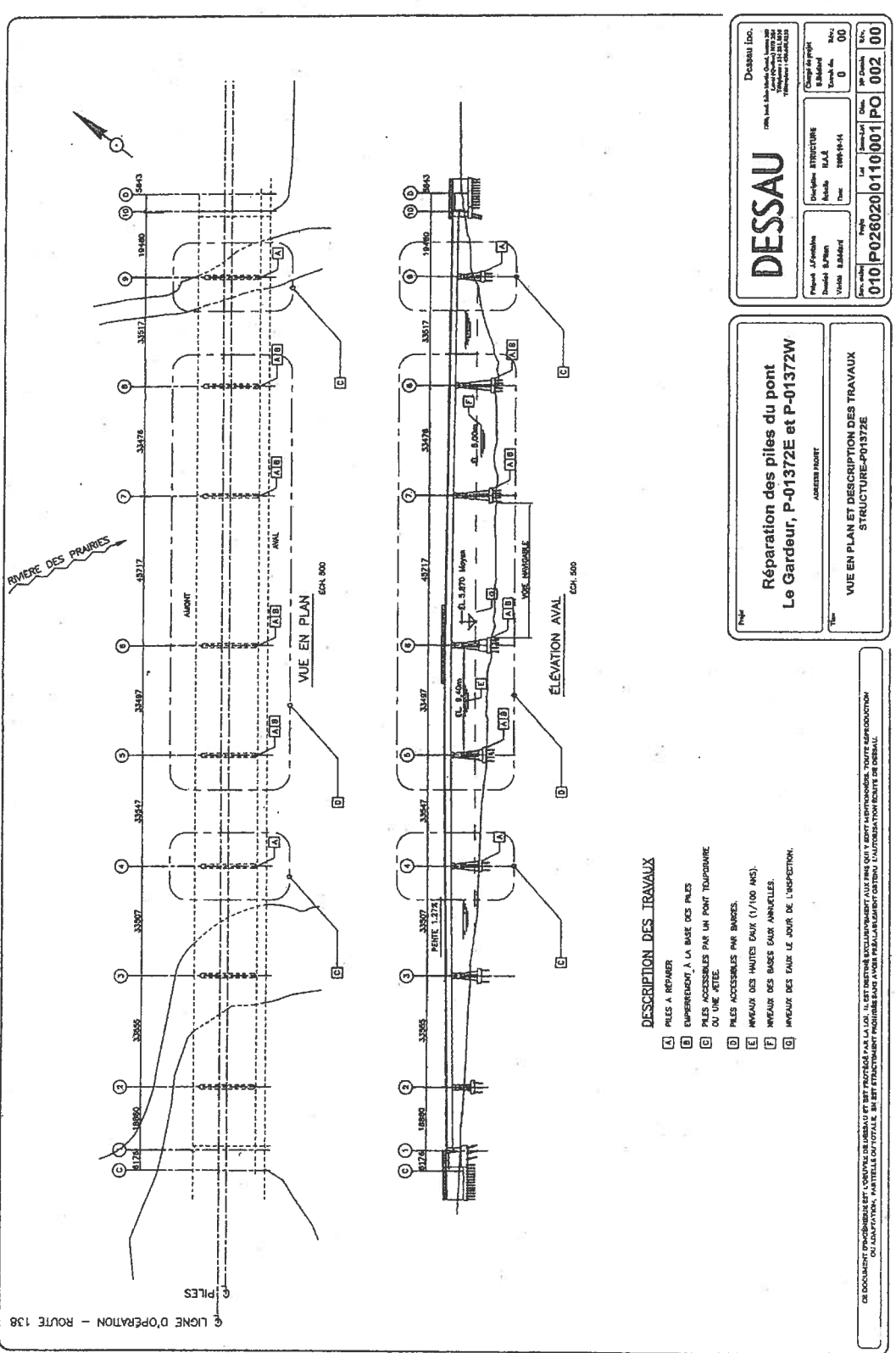
010 P026020 0110 001 PO 001

Réparation des piles du pont
Le Gardeur, P-01372E et P-01372W

ASSEMBLÉ PAR

VUE EN PLAN ET DESCRIPTION DES TRAVAUX
STRUCTURE - P01372W

CE DOCUMENT TRAITÉ SOUS LE RÉGIME DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION. IL EST DESTINÉ À L'ÉVALUATION DES RISQUES ET À LA RÉPARATION DES PILES. IL EST DESTINÉ À L'ÉVALUATION DES RISQUES ET À LA RÉPARATION DES PILES. IL EST DESTINÉ À L'ÉVALUATION DES RISQUES ET À LA RÉPARATION DES PILES.



DESSAU

Dessein Inc.
100, rue de la Vallée, Québec, Québec
Téléphone: 514 381-1111
Téléfax: 514 381-1112

Projet: **STRUCTURE**
Client: **S.A.G.**
Date: **1998-04-14**

Échelle: **1/50**
Niveau: **0**

010 | P026020 | 0110 | 001 | PO | 002 | 00

**Réparation des piles du pont
Le Gardeur, P-01372E et P-01372W**

DESSEIN N° 002

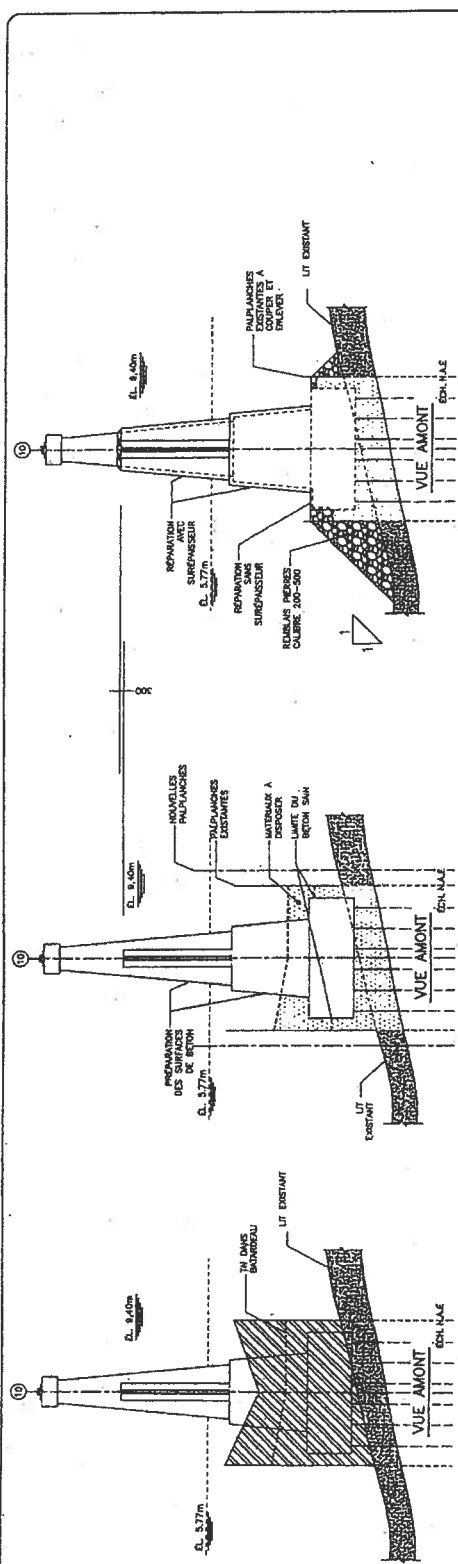
**VUE EN PLAN ET DESCRIPTION DES TRAVAUX
STRUCTURE-P01372E**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- A PILES À RÉPARER
- B EMPEROUCHET À LA BASE DES PILES
- C PILES ACCESSOIRES PAR UN PONT TOURNOIR
OU UNE ARÇE
- D PILES ACCESSOIRES PAR BARRES
- E NIVEAU DES HAUTES EAUX (1/100 ANS)
- F NIVEAU DES BASSES EAUX ANNUELLES
- G NIVEAU DES EAUX LE JOUR DE L'INSPECTION

CE DOCUMENT PRÉSENTE UN DESSEIN DE TRAVAUX À RÉPARER PAR LE CLIENT. IL EST INTENDU ÊTRE UTILISÉ À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UN PROJET. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS ET DES DÉTAILS. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS ET DES DÉTAILS. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES DIMENSIONS ET DES DÉTAILS.

© LIGNE D'OPÉRATION - ROUTE 138

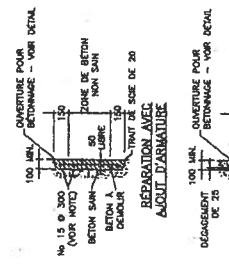
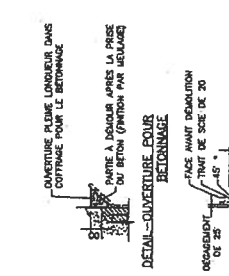
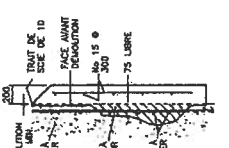
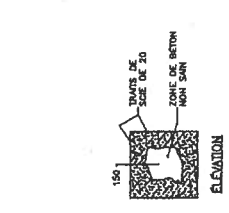


TRAVAUX PROPOSES

NOTE: POINTE DE 1/1 SUR LES COTES ET 1/2 EN AMONT ET EN DEHORS AVANT DESE PILES

TRAVAUX PREPARATOIRES

CONDITIONS ACTUELLES



REPARATION AVEC COFFRAGES ET SURPAISSEUR

ECH. N.4.E

REPARATION AVEC COFFRAGES SANS SURPAISSEUR

ECH. N.4.E

DESSAU

196, rue des Arts, Québec, Québec G1R 2K6
 Téléphone: (514) 686-1111
 Télécopieur: (514) 686-1112

Projet: J-F. Poirier	Client: M. J. Gauthier	Échelle: 0	Date: 00
Version: 0	Date: 2000-10-14	Scale: 0	Date: 00

010|P026020|0110|001|PO 003 00

Page: 1

Réparation des piles du pont Le Gardeur, P-01372E et P-01372W

AMARRURES PROJET

COURSES ET DÉTAILS DES REPARATIONS AUX PILES

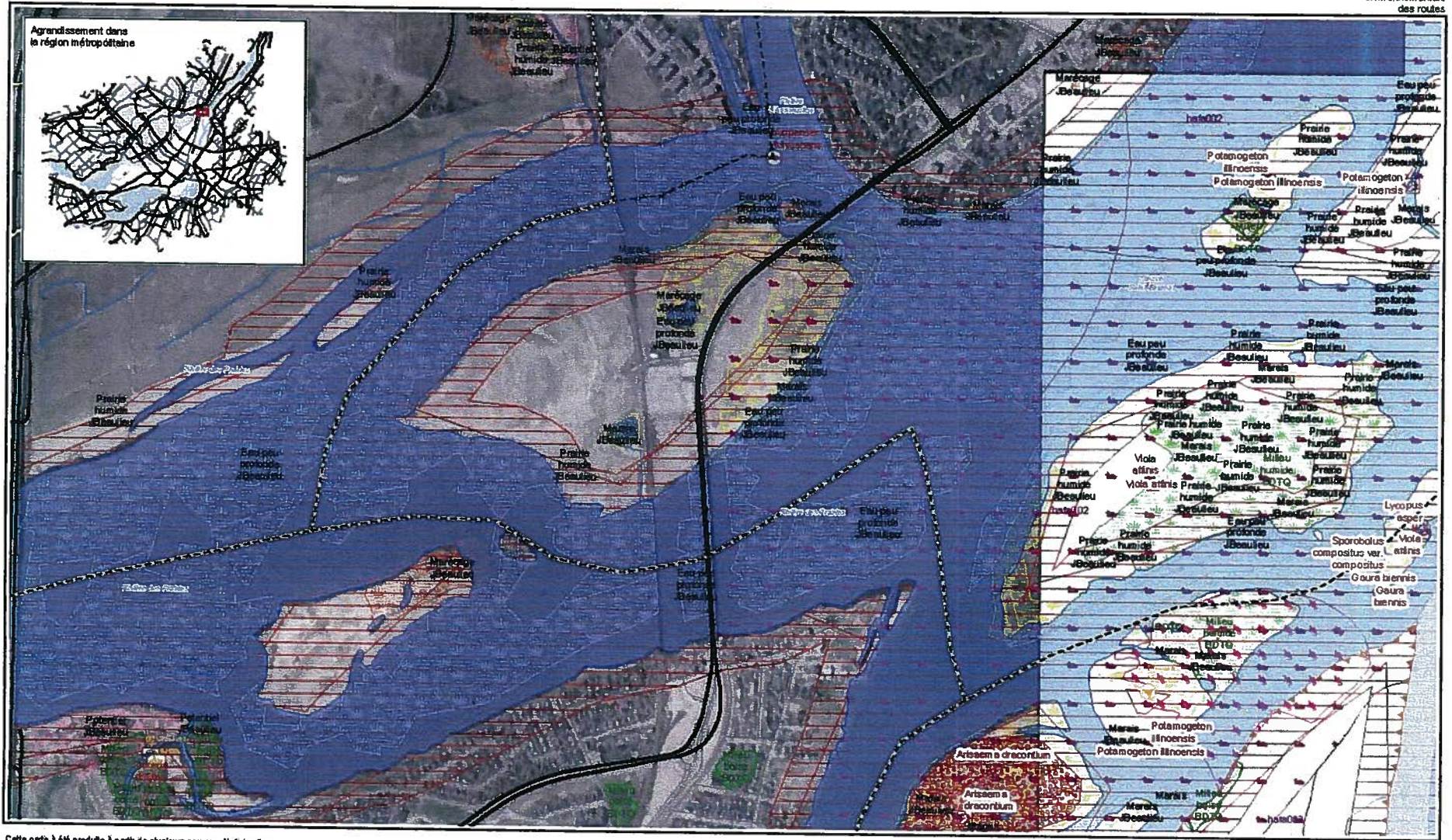
Titre:

98-101 - 001 - 000 000

ET DOCUMENTS PRÉSENTÉS EN ANNEXE À CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ DE DESSAU INC. LEUR REPRODUCTION, EN TOUT OU EN PARTIE, SANS LA PERMISSEUR ÉCRITE DE DESSAU INC. EST INTERDITE. LE DOCUMENT PRÉSENTÉ ICI EST UN DOCUMENT DE TRAVAIL. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR D'AUTRES PROJETS SANS LA PERMISSEUR ÉCRITE DE DESSAU INC.

ANNEXE 2

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



Cette carte a été produite à partir de plusieurs sources d'informations.
Pour connaître le détail de leurs provenances consulter le dictionnaire de données à cette adresse:
http://www.dmdo1.qub.ca/SIP/G4/omique/Environne/ma/rapport/biologique/et_donnees/_9_aoc04.pdf

